

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME,
DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE



NOTE DE PRESENTATION

Relatif à l'Etablissement
**DU PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE
DE TISSA**

Province de Taounate

Juillet 2018

Cabinet BENMIMOUN M'HAMED
Architecte-Urbaniste

9, Rue Larbi Batma – Avenue Akrach Souissi Rabat.
Tel & Fax : 05 37 63 22 89.e-mail : mbenarchi@gmail.com



PREAMBULE	3
I- CONTEXTE REGIONAL ET PROVINCIAL	4
1- DONNEES NATURELLES	4
1-1 Géomorphologie	4
1-2 Le cadre naturel	5
2- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	6
2-1 Répartition spatiale de la population	6
3- DONNEES ECONOMIQUES	7
3-1 Le secteur primaire	7
3-2 Le secteur secondaire	8
3-3 Le secteur tertiaire	9
4- INFRASTRUCTURES DE BASE	9
4-1 Infrastructures de communication	9
4-2 Réseaux divers	10
5- EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	11
5-1 Equipements sanitaires	11
5-2 Education	12
5-3 Equipements culturels et sportifs	12
6- HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	13
7- ENVIRONNEMENT	13
8- CONTRAINTES ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	14
8-1 Potentialités et atouts	14
8-2 Contraintes et entraves de développement	14
II- CONTEXTE COMMUNAL	16
1- CARACTERISTIQUES NATURELLES	16
1-1 Situation géographique	16
1-2 Climat et pédologie	16
1-3 Ressources en eau	16
2- CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUE	17
2-1 Population et ménages	17
2-2 La structure démographique	17
2-3 Analphabétisme et scolarisation	18
2-4 Situation sociale	18
3- BASE ECONOMIQUE	19
4- DONNEES ENVIRONNEMENTALES	21
5- GESTION COMMUNALE	21
6- ANALYSES SPATIALE DE L'AIRE D'ETUDE	21
6-1 Infrastructures	21
6-2 Les équipements de superstructure	22
6-3 Evaluation de l'ancien plan d'aménagement	25



PREAMBULE

Le présent document constitue une synthèse des rapports "Diagnostic-Prospectif" et "Proposition et recommandations" correspondants à la phase II de l'étude du plan d'aménagement du centre de **TISSA**.

Ce document se propose d'assurer la continuité du rapport précédent portant sur « l'analyse diagnostique – projective » et ses conclusions ainsi que les recommandations émanant des différentes réunions techniques notamment celle de la proposition d'actions partielles et sectorielles de l'aire de l'étude.

Cette note de présentation rappelle la problématique de l'aire d'aménagement, les caractères sociodémographiques de l'aire d'étude, la variante d'aménagement retenue avec le parti adopté et les projections démographiques à l'horizon de la validité du document d'urbanisme en 2026.

Cette note de présentation incluant la justification des options d'aménagement est accompagné d'un rapport de stratégie et de mise en œuvre qui évalue les possibilités de concrétisation des actions sous forme d'opérations intégrées afin d'équiper la zone d'aménagement et lui offrir tous les atouts permettant d'ouvrir son espace aux investisseurs.

Les options définies par opération d'aménagement sont présentées sous forme de fiche, mettant en relief : la situation actuelle, le programme préconisé, le montage financier, l'opérateur et un schéma institutionnel.

Les fiches concernant les secteurs suivants :

- Infrastructures (voirie, eau potable, électricité, assainissement, téléphone, etc.);
- Espaces urbains et mobilier urbain (places, placettes, espaces verts, jardins, parcs, etc.) ;
- Équipements administratifs, éducatifs, de santé, de sports, de loisirs, etc.;
- Espace environnemental à sauvegarder (forêt, cours d'eau, domaine public, zone à risque à respecter, zone inondable et marécageuse, etc.

Les actions préconisées portent pour l'essentielle d'entre elles, sur un foncier particulier pour chaque action.

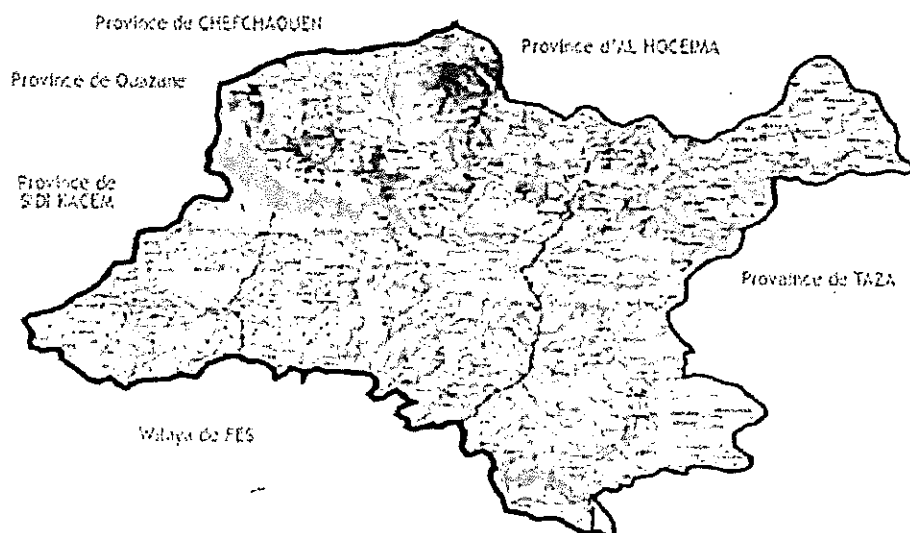


Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

D'après le RGPH 2014, la population régionale s'établit à 4.216.957 habitants dont 1.667.166 ruraux (39,5%) et 2.549.791 urbains (60,5%).

Le taux d'urbanisation a donc grimpé entre 2004 et 2014 et s'affiche à un niveau toujours identique à la moyenne nationale de 60,4% en 2014. La région suit donc exactement la même évolution que le pays.

Carte de la province de Taounate :



La province de Taounate est limitée par :

- Les provinces d'Al Hoceima et Chefchaouen au Nord ;
- Les provinces de Moulay Yacoub et Sefrou au Sud ;
- La province de Taza à l'Est ;
- Les provinces de Sidi Kacem et Ouazzane à l'Ouest.

1-2 Le cadre naturel

Le territoire de la région est composé de deux grands domaines géographiques distincts qui structurent l'espace régional à savoir: le domaine Atlasique : composé d'un ensemble de relief vigoureux et le domaine Mésétien des Hauts. Ce domaine est marqué également par la présence de collines à relief doux, notamment dans la province de Taounate.

Cet ensemble géographique diversifié est également constitué de zones favorables à l'agriculture, telles que les plaines du Saïs à Meknès, de Tigrigra à Ifrane ainsi que certains périmètres de la Haute Moulouya.

Les disparités géographiques importantes à l'intérieur de la région engendrent des différences importantes au niveau du climat et de la pluviométrie. Ainsi, la région est caractérisée par un climat continental à hiver froid et sec et à été chaud dans sa partie nord, humide et froid dans les zones montagneuses du centre et semi désertique dans les hauts plateaux de la province de Boulemane.

La pluviométrie de la région est donc contrastée selon les zones :Le Moyen-Atlas est caractérisé par une zone humide fortement arrosée (600 et 800 mm/an), le Pré Rif et le flanc septentrional de la région constituent des zones moyennement arrosées avec précipitations de 400 mm/an en moyenne et les zones alfatières du sud-est de la région

Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

les plaines de la Moyenne Moulouya et de Guercif représentent des zones sèches (300 mm/an).

En ce qui concerne les eaux de surface, la région de Fès-Meknès est sillonnée par un réseau hydrographique important, comportant 17 barrages et lacs.

Les barrages, équipements vitaux pour l'économie régionale permettent la production d'eau potable mais également la régularisation des cours d'eau, la réduction des risques d'inondation, la production de l'énergie électrique ainsi que l'irrigation des terres agricoles.

Les réserves en eaux souterraines de la région sont quant à elles considérées comme modestes vu l'abondance des formations géologiques imperméables évitant la pénétration des eaux de pluies ou de neiges fondues.

La province de **Taounate** fait partie de la région du Maroc qualifiée de zone pluvieuse. En ce qui concerne les écoulements de surface, la province est sillonnée par un réseau hydrographique important, comportant les Oueds Ouergha et ses principaux affluents, Inaouen et son affluent Oued Leben.

La coexistence harmonieuse de la montagne et de la forêt confère à la région de Fès-Meknès un patrimoine naturel exceptionnel avec des écosystèmes variés. Il est constitué essentiellement de forêts naturelles, de nappes alfatières et de plantations artificielles. Les principales essences forestières rencontrées sont constituées de chêne liège, de chêne vert, de cèdre, de thuya auxquelles s'ajoutent d'autres espèces telles que les genévriers rouge, oxycèdre et thurifère, le pin d'Alep et le caroubier.

A noter que 76 % des forêts de la région sont aménagées et 22 % en cours d'aménagement.

Dans la province de Taounate, la forêt couvre une superficie de 43.124 ha, soit 8% de la superficie de la Province. La couverture forestière est localisée en totalité dans la partie Nord de la Province.

2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2-1 Répartition spatiale de la population

La population de la région s'élevait en 2014, à 4.216.957 habitants (soit 12,5% de la population totale du pays), dont 60,5% vivant en milieu urbain (contre 60,4% au niveau national).

La population de la région a connu entre 2004 et 2014 un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de +0,85%, en-dessous de la moyenne nationale de +1,32%. La province de Taounate a connu un TAMA négatif de -0,11%.

La densité moyenne régionale a augmenté entre 2004 et 2014 pour atteindre 104,4 hab./km², contre 47,6 hab./km² au niveau national. Cette forte densité s'explique par la présence dans la région des grandes villes telles que Fès et Meknès à forte population.

Bien qu'elle ait connue une régression de sa population, la province de Taounate demeure la plus dense de la région (derrière les 2 préfectures) avec une densité de 118,3 hab./km² en 2014, soit près de 2,5 fois la moyenne nationale. Cette densité est cependant légèrement supérieure à la densité moyenne régionale de 104,8 hab./Km².

La répartition de la population régionale entre milieu urbain et milieu rural démontre un déséquilibre entre les provinces. En effet, bien que la région soit à dominante urbaine

Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

connaisse un taux d'urbanisation de 60,5% en 2014, d'autres provinces se démarquent avec de faibles taux d'urbanisation tel que la province de Taounate avec un taux de 12,8% (+2,6 points par rapport à 2004).

La population urbaine régionale est logiquement concentrée dans les préfectures de Fès et Meknès, qui représentent à elles deux 70,9% de la population urbaine de la région (selon le RGPH 2014).

Selon le RGPH 2014, nous constatons que 28,1% de la population de la région était constituée de jeunes de moins de 15 ans (32,1% dans la province de Taounate).

La population en âge d'activité (15 à 65 ans) était quant à elle de 65,7% (61,2% dans la province de Taounate) et celle du troisième âge (65 ans et plus) ne représentait que 6,2% du total (6,7% dans la province de Taounate).

3. DONNEES ECONOMIQUES

3-1 Le secteur primaire

La région est caractérisée par la prédominance des activités primaires qui concernent la moitié des actifs occupés. Le secteur primaire (agriculture, élevage) emploie en effet 49,1% de la population active en 2011. Le tissu industriel et les services occupent l'autre moitié des actifs de manière quasi-égale, avec respectivement 23,4% et 27,5%.

a- L'agriculture

L'agriculture est l'activité dominante dans la région et constitue un des principaux piliers de l'économie. Elle jouit d'une bonne qualité de sol, d'une productivité intéressante, d'un climat propice et favorable à une diversification agricole et d'une main d'œuvre qualifiée et abondante.

L'agriculture emploie 49,1% de la population active. La superficie agricole utile (SAU) est de 1.415.905 hectares (soit 35 % de la superficie totale de la région), dont seulement 8,7% sont irriguées. Les terres sont donc cultivées en Bour à hauteur de 91,3%.

La part de SAU varie d'une province à l'autre. Elle est par exemple de 82,6 % à Meknès, 63,9 % à Taounate ou 5,3 % à Boulemane. La province de Taounate contient à elle seule 25,2% de la SAU de la région, soit 356.689 ha dont seulement 2,6% irrigués.

Le statut juridique des terres est dominée par les terres Melk à 82,2 %, les terres Collectives à 10,8 %, les terres Guiche à 1,7% les terres Domaniales à 4,3% et les terres Habous à 1,0%...

La région recèle d'une importante infrastructure agro-industrielle privée notamment pour le lait, l'olivier et les céréales, et d'un cadre juridique favorable aux investissements agricoles.

La culture des céréales (blé tendre, blé dur, orge) occupe 56,7% de la surface agricole utile de la région.

L'arboriculture fruitière vient en deuxième position avec 23,5% de la SAU dédiée. Il s'agit principalement de l'olivier, la vigne et les agrumes.

La culture des légumineuses occupe 13,6% de la SAU et est principalement composée de fèves, petits pois, pois chiche et lentilles.

Les cultures fourragères (luzerne, bersim, avoine et vesce) et maraichères (pomme de terre, tomate, oignon) occupent respectivement 4,2% et 1,6% de la SAU.

b- L'élevage

L'élevage joue un rôle vital dans la région en raison de l'importance des pâturages. Ainsi, au titre de la saison agricole 2010 le cheptel de la région a été estimé à 3.808.041 têtes, dont la répartition par espèce montre une dominance du cheptel ovin avec 2.835.533 têtes, suivi des caprins avec 614.503 têtes et le cheptel bovin avec 358.005 têtes, ce qui représente respectivement 74,5%, 16,1 % et 9,4% de l'effectif total.

A noter que 14,0% des ovins et 39,7% des bovins de la région sont élevés dans la province de Taounate.

3-2 Le secteur secondaire**a- L'industrie**

La région de Fès-Meknès, et plus précisément la ville de Fès qui regroupe près de 61% des industries de l'ensemble de la région, occupe une place privilégiée dans le tissu industriel national et participe au développement socioéconomique de la région et du Royaume. Elle compte 978 unités industrielles en 2010 pour une production de 15,6 milliards de dirhams: l'industrie agroalimentaire, l'industrie textile et du cuir et l'industrie chimique et para chimique et, l'industrie métallique et mécanique, l'industrie électrique et électronique.

Le poids de la province de Taounate dans le tissu industriel régional est dérisoire.

b- L'artisanat

La région de Fès-Meknès est également une région à l'artisanat diversifié, au savoir-faire artisanal ancestral et qui dispose de nombreux centres d'artisanat historiques.

La ville de Fès est d'ailleurs considérée comme capitale de l'artisanat par excellence et le berceau des activités artisanales qui traduisent l'héritage d'une civilisation et d'une culture riches et diversifiées

Le poids de la préfecture de Meknès dans l'artisanat régional est également important, du fait surtout de sa Médina qui est véritable foyer où sont localisés tous les corps de métiers traditionnels.

La province de Taounate compte un artisanat diversifié avec le tissage à Oulad Azam, la vannerie à Moulay Bouchta, le travail du bois à Bini Oulid et la poterie à Aslas.

c- Les mines

La région de Fès-Meknès dispose d'un potentiel minier non négligeable. La nature géologique a favorisé l'existence des indices et gisements de substances minérales, roches industrielles et de substances utiles.

Les provinces de Taza et Taounate contiennent des richesses minérales importantes en sel, barytine, zinc, plomb et Célestine.

Les gisements de sel présents dans la province de Moulay Yaacoub sont les plus importants et la production annuelle moyenne s'élève à 12.000 tonnes.

Plusieurs carrières de marnes vertes sont exploitées dans la région pour la production des différents matériaux de construction, de matières premières pour les poteries et les briques.

Des gisements de Ghassoul (argile cosmétique) sont également localisés dans la région et la production annuelle moyenne y est de 1.000 tonnes environ.

Les provinces de Sefrou et Boulemane disposent aussi de plusieurs carrières de marbre.

3-3 Le secteur tertiaire

a- Le commerce

Le secteur commercial joue un rôle actif et dynamique dans l'économie régionale par sa contribution à l'emploi et à l'investissement. Le secteur du commerce se caractérise essentiellement par la prédominance du commerce traditionnel engendré par différents types de commerçants (individuels, grossistes et détaillants) exploitant directement leur activité, mais aussi par le commerce moderne.

b- Le tourisme

La région de Fès-Meknès recèle de potentialités et d'atouts touristiques remarquables pouvant jouer un rôle de premier choix dans la promotion de la vie économique et sociale.

L'offre touristique de la région est diversifiée et s'appuie sur le tourisme culturel : (m'darssas, mosquées, hôtels traditionnels, portes, murailles et de souks traditionnels qui reflètent la créativité de l'artisanat local). La médina de Fès est d'ailleurs classée patrimoine universel de l'humanité depuis 1981 et la ville est la capitale spirituelle du Royaume, ainsi que son berceau intellectuel et religieux.

La région dispose aussi d'un patrimoine historique exceptionnel et d'arts artisanaux et architecturaux uniques. A elle seule, la médina de Fès incarne toute l'histoire de ce centre spirituel et culturel qui fut et reste encore l'une des plus prestigieuses cités de l'islam: (confrérie Tijania, la Mosquée Karaouiyine, fondée en 857 J.C par Fatima el Fihriya...).

La ville de Meknès, cité Ismaïlienne impériale, a également été proclamée par l'UNESCO, patrimoine universel de l'humanité en 1996.

La cité de Volubilis, cité romaine antique située sur le flanc du massif de Zerhoun à proximité du sanctuaire de Moulay Idriss Ier, est un lieu incontournable pour les passionnés d'antiquité et de civilisations anciennes. A cela s'ajoute le tourisme de montagne, le tourisme thermal : (sources minérales et stations thermales de Moulay Yacoub et de Sidi Harazem).

La Province de Taounate recèle d'importants atouts touristiques qui, s'ils sont pleinement exploités, ne manqueraient pas de promouvoir le tourisme et de faire de cette région un véritable pôle d'attraction de touristes tant nationaux qu'internationaux.

De même, la province dispose d'un musée provincial de la résistance et anciens membres de l'armée de libération contenant un patrimoine historique très riche composé de livres, revues, objets et documents anciens attestant des moments glorieux de la résistance nationale au niveau de cette province.

4. INFRASTRUCTURES DE BASE

4-1 Infrastructures de communication

a- Le réseau routier et autoroutier

Le réseau routier joue un rôle primordial dans la circulation des personnes et l'animation des échanges, aussi bien au niveau intra-régional qu'inter-régional. De par sa position géographique, la région de Fès-Meknès, constitue un « trait d'union » entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre l'Est et l'Ouest du pays, ce qui contribue à accroître l'importance de son réseau routier.

La région est dotée d'un réseau routier d'une longueur de près de 11.102 km, dont 70,5% de routes revêtues constitué d'axes autoroutiers, routes nationales, routes régionales et provinciales.

Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

La qualité de la desserte routière dans la région ne répond cependant pas suffisamment aux besoins de la population, notamment en milieu rural. En effet, le maillage des routes revêtues laisse place à des zones plus ou moins enclavées et aboutit à des manques de liaisons routières directes sans parler de l'état de ces routes qui ne facilite pas la circulation.

La province de Taounate dispose en 2011 de 111 km de routes nationales, 369 km de routes régionales et 850 km de routes provinciales (dont 783 revêtues).

b- les transports

Le transport routier est le principal mode de transport de la région mais souffre d'une carence en gares routières équipées, et ce malgré l'importance du trafic. Le réseau ferré relie la région d'Est en Ouest (Taza-Meknès) disposant de plusieurs gares pour les voyageurs et les marchandises.

La région est desservie par un nombre important de lignes de transport privé et public. Le milieu rural souffre cependant d'une rareté des lignes de transport public autorisé. En milieu urbain, les sociétés de transport intra urbain font encore défaut malgré divers projets d'investissement privé.

La région de Fès-Meknès comprend un aéroport international situé à environ 15 km au sud de Fès, relié directement à l'autoroute Rabat-Fès-Oujda. Celui-ci connaît un développement croissant, avec des vols vers les principales capitales européennes, et a enregistré en 2013 le passage de 790.785 passagers, en hausse de 20,8% par rapport à l'année précédente.

A noter qu'en termes de trafic aérien commercial, l'aéroport occupe la 4ème position après ceux de Casablanca-Mohammed V, Marrakech-Menara et Agadir-Al Massira.

4-2 Réseaux divers

a- Eau potable

La gestion de la production et la distribution de l'eau potable dans la région est faite par l'Office National de l'Eau Potable (O.N.E.P.), la Régie Autonome de Distribution d'Electricité et d'Eau de Fès (R.A.D.E.E.F.) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Meknès (R.A.D.E.M.).

L'alimentation du monde rural en eau potable reste très limitée et souffre de l'enclavement et de la topographie du terrain.

b- Electricité

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La production et la distribution de l'énergie électrique dans la région de Fès-Meknès sont assurées par l'O.N.E.E, la R.A.D.E.E.F et la R.A.D.E.M.

Des efforts considérables ont été réalisés ces dernières années dans la région en termes de raccordement et d'économie d'énergie. La production est diversifiée et s'oriente vers l'énergie renouvelable (solaire et éolienne).

La capacité éolienne installée au Maroc se situe actuellement autour de 487 MW, ce qui représente 7,3% de la puissance totale installée. Le Maroc vise à faire passer la puissance à 14% d'ici 2020.

c) Assainissement liquide

Les rejets des eaux usées constituent une menace très importante pour les oueds, les nappes et autres cours d'eau de la région. Le traitement de ces eaux en grande partie n'est pas traité et des efforts doivent être entrepris dans la gestion des rejets de ces liquides. L'assainissement domestique est d'ailleurs considéré comme l'un des problèmes environnementaux les plus épineux affectant la qualité des ressources régionales en eau.

La station d'épuration des eaux usées de la ville de Fès (STEP, inaugurée le 20 novembre 2014 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contribuera efficacement à la minimisation des pressions exercées sur ces ressources en eau.

Maillon clé du système d'assainissement liquide de la ville, la nouvelle station assurera l'épuration de la totalité des eaux usées de Fès avant leur rejet dans l'Oued Sebou.

La mise en place de cette station est accompagnée de la mise en œuvre d'un plan de dépollution industrielle de la ville de Fès qui prévoit l'élimination des matières organiques et toxiques à travers la délocalisation des industries polluantes (huileries, tanneries, dinanderies, etc.) et leur regroupement dans la zone industrielle d'Aïn Nokbi.

Quant à la ville de Meknès, deuxième grand pôle urbain régional, son réseau d'assainissement est également vétuste et inadapté aux besoins actuels.

Ce réseau est accompagné de la réalisation d'une station de traitement des eaux usées par lagunage anaérobie, sur une superficie de 25 ha.

Les autres centres de la région souffrent des mêmes problèmes et doivent mettre les moyens nécessaires afin de palier aux retards pris dans le traitement et la gestion des déchets liquides.

La province de Taounate rejette la majorité de ses eaux usées dans l'environnement et participe, par manque de moyens et d'infrastructures dédiées, à la pollution de son milieu.

5. EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

5-1 Equipements sanitaires

La desserte sanitaire de la population dans la région de Fès-Meknès est satisfaisante comparée à d'autres régions du Maroc. La région disposait en 2011 de 13 hôpitaux généraux provinciaux (dont 2 à Taounate), 6 hôpitaux spécialisés, 117 dispensaires ruraux (dont 26 à Taounate), 104 centres de santé urbains (dont 5 dans la province de Taounate), 162 centres de santé ruraux (dont 44 dans la province de Taounate), 10 centres du croissant rouge marocain (dont 6 dans la province de Taounate).

La capacité d'accueil dans les hôpitaux publics est de 4.241 lits, soit 15,5% du total des lits des hôpitaux publics nationaux.

La densité litrière régionale est d'ailleurs assez forte, près de 1/999 habitants, supérieure à la moyenne nationale de 1/1.121 habitants.

Le personnel médical est composé de 1.511 médecins exerçant dans le public et 798 dans le privé.

Le secteur privé comprend de très nombreuses cliniques, des centaines de pharmacies et des dizaines de laboratoires médicaux.

5-2 Education

La région se caractérise par des infrastructures importantes dans le domaine de l'enseignement. Elle dispose de 1.285 établissements dans le secteur public (dont 178 dans la province de Taounate).

Ces élèves sont encadrés par 16.833 enseignants dans l'enseignement public primaire et 13.530 enseignants dans l'enseignement secondaire (source : Annuaire statistiques régionaux).

L'enseignement privé a concerné 67.762 élèves durant l'année scolaire 2010-2011.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la faculté Sidi Mohammed Ben Abdallah de Fès comptait pour l'année universitaire 2010-2011 quelques 60.436 étudiants dont 45,6% de femmes. L'effectif d'étudiants de l'université a connu une croissance de +18,6% par rapport à l'année précédente, ce qui est très encourageant. L'effectif des enseignants y était de 1.323, en hausse de 10,1%.

L'université Quaraouiyine de Fès comprenait quant à elle 6.042 étudiants en 2010-2011, en hausse de 15,4% sur un an. Le nombre d'enseignants y était de 139 (+12,1%).

La faculté Moulay Ismail de Meknès comptait pour l'année universitaire 2009-2010, 23.465 étudiants dont 43,8% de femmes, un chiffre en hausse de 6,1% sur un an.

La province d'Ifrane abrite aussi la première Université privée du Royaume en l'occurrence, l'Université AL Akhawayne.

La faculté pluridisciplinaire de Taza comptait pour l'année universitaire 2009-2010, 6.078 étudiants dont 49,7% de femmes.

Cette formation universitaire est complétée par un dispositif de formation professionnelle de l'OPFPT dans la région Fès-Meknès compte (24.815 stagiaires dont 569 dans la province de Taounate et ce pour l'année 2010-2011).

Dans le milieu rural, la formation professionnelle reste encore faible et ne touche que très peu d'individus.

Dans la province de Taounate, le secteur de la formation professionnelle est composée de 6 établissements dont 3 relèvent du secteur public, à savoir :

- L'Institut Spécialisée de Technologie Appliquée (ISTA) Taounate ;
- L'Institut de Technologie Appliquée (ITA) Karia ;
- L'Institut Technique Agricole Sahel Boutaher.

5-3 Equipements culturels et sportifs

La région dispose de divers établissements sociaux, avec notamment en 2011, 78 maisons de jeunes (dont 7 dans la province de Taounate), 57 foyers féminins (dont 8 dans la province de Taounate) et 61 garderies publiques d'enfants (dont 8 dans la province de Taounate).

L'infrastructure sportive de la région est moyennement développée et encadrée (terrains de football, de basketball, de rugby, de tennis, de natation, ...).

La province de Taounate comprend 20 terrains de sport, 1 salle omnisport à Taounate et 8 clubs sportifs.

6. HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

En se basant sur les données du recensement de 2014 concernant les conditions d'habitat des ménages dans la région de Fès-Meknès, on découvre que sur les 919.497 ménages :

- 57,4% résidents dans une maison typique marocaine (traditionnelle et moderne) contre 25,1% pour la province de Taounate ;
- 24,1% résidents dans des habitations de type rural (72,6% pour la province de Taounate) ;
- 14,9% habitent une villa ou un appartement (1,1% pour la province de Taounate) ;
- 3,6% habitent dans une maison sommaire ou un bidonville (1,2% pour la province de Taounate).

Afin de connaître le degré d'équipement des logements de la région, le recensement de 2014 montre que 92,9% des ménages vivent dans un logement doté d'une cuisine, 92,3% résident dans un logement doté de toilettes, seulement 69,8% sont raccordés au réseau d'eau potable et 92,2% bénéficient de l'électricité.

A noter que le taux de raccordement à l'électricité et à l'eau potable s'est nettement amélioré depuis le RGPH 2004 grâce aux différents programmes mis en place par les pouvoirs publics, comme le PAGER (Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales) et le PERG (Programme d'Electrification Rurale Global).

Il est également à noter que 19,8% des constructions datent de plus de 50 ans et que seul 41,4% datent de 20 à 49 ans. La vétusté des constructions de la région est donc relativement importante.

Dans la province de Taounate, il existe ainsi deux principales typologies de constructions :

- L'habitat économique ou néo traditionnel : c'est le type d'habitat le plus fréquent, le bâti du quartier est réalisé en l'absence d'une organisation adéquate de l'espace, la hauteur des constructions varie d'un seul à R+1.
- L'habitat traditionnel semi rural : il s'agit de quelques habitations de type semi rural, construites en pisé et en pierre sèche.

7. ENVIRONNEMENT

L'ensemble des écosystèmes de la région de Fès-Meknès sont fragiles. La région subit en effet de nombreuses pressions d'ordre naturel (inondations fréquentes) ou humaine (urbanisation incontrôlée, déforestation, pollution de l'eau, etc.).

Les ressources hydriques régionales souffrent de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains, de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle.

Le taux de raccordement au réseau d'assainissement varie de 0% pour les petits centres ruraux à 70% dans les grandes villes.

Un autre facteur de pollution est la multiplication des décharges de déchets solides à proximité des milieux hydriques (oueds, nappes). Ces décharges publiques non contrôlées constituent une source de pollution non négligeable.

Les forêts de la région sont également soumises à la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, l'habitat et le parcours.

La région possède en effet un écosystème très riche du point de vue floristique faunistique, formant des paysages remarquables et diversifiés.

Le territoire forestier de la région représente près de 15 % de la superficie forestière nationale. Ce domaine forestier est riche par ses composantes et fragile par les différents agissements à son encontre.

8. CONTRAINTES ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

8-1 Potentialités et atouts

- Une position géographique stratégique qui lui a permis d'être dotée d'infrastructures de base importante : routes, autoroutes, voies ferrées...
- Potentialités naturelles et humaines considérables ;
- Des richesses minières importantes ;
- Des ressources en eau à mobiliser par des barrages collinaires;
- Des filières agricoles et animales diverses à moderniser et à développer ;
- Un artisanat et des produits de terroir riches ;
- Des espaces naturelles à préserver et intégrer dans des circuits éco- touristiques ;
- Des potentialités minières diverses existantes et probables à explorer ;
- Importante capacité de production d'énergie propre et renouvelable ;
- Des potentialités touristiques importantes bien qu'elles ne soient pas encore bien exploitées (tourisme écologique et culturel).

8-2 Contraintes et entraves de développement

- **Un déséquilibre spatial prononcé** qui se traduit par une concentration de la population et des richesses dans les chefs lieu de provinces et sur les axes importants. Ces problèmes se traduisent par un déficit en matière d'infrastructures de base et d'équipements dans le monde rural tel que :

- Tendance de la population à l'urbanisation ;
- La faiblesse de certaines unités scolaires dans le milieu rural enclavé ;
- L'insuffisance du budget consacré à la couverture sanitaire et le manque de ressources humaines, en plus de l'état vétuste de certains établissements sanitaires ;
- La jeunesse rurale ne bénéficie pas des activités du secteur de la jeunesse et des sports.

- **Une agriculture riche et non optimisée à causes des problèmes de :**

- La sécheresse qui persiste ces dernières années ;
- La dispersion de la superficie cultivée ;
- L'utilisation des moyens traditionnels des petites propriétés ;
- La faiblesse du niveau technique et professionnel des producteurs ;
- La dégradation des pâturages naturels ;
- Les problèmes d'irrigation et d'entretien ;



Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

- La dégradation du couvert végétal, résultat de la surexploitation, se manifeste par une déforestation, entraînant une régression constante de la flore ;
 - Insuffisance du niveau d'instruction des agriculteurs laissant persister le mode de production traditionnel ;
 - Manque d'organisation professionnelle des agriculteurs et des éleveurs.
-
- Dégradation du domaine forestier ;
 - Déficits en matière d'infrastructure de base ;
 - Difficultés du secteur de l'habitat ;
 - Des potentialités touristiques non valorisée.



II- CONTEXTE COMMUNAL

1. CARACTERISTIQUES NATURELLES

1-1. Situation géographique

La commune urbaine de **TISSA** est située sur la RR508 à 3km de la RN8 et à 35 km du chef lieu de province, et au carrefour d'axes de communication importants, à savoir la RR508 (reliant RN8-Tissa-Had Jbarna et la RR505Taza-Aknoul), la RN8 (reliant Fès à Taounate), la RP5329 (reliant Tissa à la RP5335) et la RN6 (Fès-Taza).

La commune est située à 50 km de la ville de Fès et son patrimoine historique classé mondialement connu. Même si elle est excentrée par rapport à la RN8, elle profite des grands équipements des villes de Taounate et Fès (gares routières, gare ferroviaire pour les grandes destinations, aéroport de Fès-Saïs à 60 km, etc.).

La commune urbaine de TISSA est limitée :

- ✓ Au Nord par les communes rurales de Ras El Oued et Aïn Aïcha ;
- ✓ A l'Est par la commune rurale Ras El Oued ;
- ✓ Au Sud par la commune rurale de Sidi M'Hamed Ben Lahcen ;
- ✓ A l'Ouest par la commune rurale de Bssabssa.

Les habitants de **TISSA** prennent leurs origines des tribus Lahyayna d'origine arabe (Abi Hayounne) venant de la péninsule arabique à l'époque du Sultan Saadien Cheikh Ben Mansour favorisant l'arabisation des tribus entourant la ville de Fès pour plus de sécurité en se méfiant des berbères.

1-2. Climat et pédologie

Le climat est de type continental, les températures moyennes sont de l'ordre de 5 à 11°C pour les mois les plus froids (octobre/avril) et de 25 à 42°C pour les mois les plus chauds (mai/septembre).

Le régime pluviométrique est caractérisé par l'irrégularité d'une année à l'autre. Les précipitations varient de 350 mm/an à 450 mm voir plus grâce à sa situation sur la zone du périf (600 à 750 mm).

1-3. Ressources en eau

Outre les puits exploités par l'office national de l'eau potable (ONEP) et qui fournissent l'eau potable aux résidents de Tissa, les eaux de surface provenant de l'oued « L'ben » qui traverse la ville servent principalement à l'arrosage des terres.

Nous constatons également un nombre important de puits privés et l'utilisation des eaux de la source « Ain Karmous » par la population.



2- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2-1. Population et ménages

Estimée à 7.059 habitants en 1994, la commune urbaine de Tissa comptait 9.566 habitants en 2004, représentant 1.824 ménages. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est donc de 3,09% entre les deux dates, largement supérieur à la moyenne nationale urbaine de 1,4%.

Selon le dernier recensement de 2014, la population communale est de 11.195 habitants pour 2.298 ménages, enregistrant alors un TAMA de +1,58% sur la période 2004-2014 et marquant ainsi un ralentissement dans l'évolution.

Tableau n°1 : Evolution de la population communale

C.U Tissa	2004		2014		TAMA 2004-2014	
	Population	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages
	9.566	1.824	11.195	2.298	+1,58%	+2,34%

Source : RGPH 1994-2004 -2014 et enquête

D'après ce tableau nous pouvons tirer deux conclusions :

- La population a fortement progressé entre 2004 et 2014 (+17,0%) soit 1.629 personnes supplémentaires) ;
- Les ménages ont eux aussi augmenté de 26,0%, ce qui est très important pour le centre, l'explication est que le nombre de personnes par foyer a baissé passant de 5,2 à 4,9 et que l'objectif d'un ménage par logement commence à prendre forme en comblant les déficits.

La densité de la commune est de 447,8 habitants/km² en 2014 (contre 382,6 en 2004), largement supérieur à la moyenne provinciale de 119,6 hab./km², et ce étant donné le caractère davantage urbain de Tissa.

2-2. La structure démographique

La structure d'une population est une notion qui s'intéresse à la répartition de la population selon les tranches d'âges et le sexe, ainsi qu'en fonction des états matrimoniaux. A travers la mise en évidence de cette structure, la présente étude vise le double objectif suivant:

- Tenter d'expliquer les tendances récentes en matière d'accroissement démographique ;
- Eclairer les décideurs et les aménageurs sur les besoins à satisfaire en termes de logements, d'équipements de base et des différents aspects touchant à la vie des citoyens.

La population de Tissa se répartit à raison de 48,8% de femmes et 51,2% d'hommes. Seules les tranches d'âges des 25-34 ans et 65-74 ans sont caractérisées par une légère importance des femmes (RGPH 2014).

Selon le recensement de 2014, un tiers de la population est âgé de moins de 15 ans (33,4%), et deux tiers (66,9%) est âgé de moins de 35 ans, ce qui révèle la grande jeunesse de la population communale. La population en âge scolaire et préscolaire (6,2%) représente 20,1% de l'ensemble et 62,1% sont en âge d'activité (15-65 ans).

D'après les chiffres de l'enquête ménages, la population de Tissa se répartit à raison de 45,9% de femmes et 54,1% d'hommes. Toutes les tranches d'âges sont dominées par les hommes excepté la tranche des individus âgés de 5 à 9 ans qui est très légèrement à dominance féminine. L'on constate donc que la répartition sexuelle de la population de Tissa qui était relativement équilibrée en 2004 a connu une masculinisation de sa population en 10 ans.

La population âgée de moins de 15 ans est dorénavant de 30,1% (contre 36,2% selon le RGPH 2004), et près de 2/3 de la population (66,3%) est âgé de moins de 34 ans contre 71,6% en 2004. Cela révèle un vieillissement relatif des individus, bien que la population reste tout de même jeune.

La population en âge scolaire et préscolaire (6-14 ans) représente 18,8% de l'échantillon (contre 24,2% selon le RGPH 2004) et 64,8% est en âge d'activité (15-65 ans), contre 59,5% en 2004.

2-3. Analphabétisme et scolarisation

La commune se caractérise par un faible niveau de scolarisation, parallèlement au niveau national. Bien que la situation se soit améliorée par rapport au recensement de 1994, le taux d'analphabétisme reste inquiétant en 2014. En effet, sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, 35,4% sont analphabètes, dont 24,0% chez les hommes et 47,3% chez les femmes (RGPH 2014). Ce qui explique cette situation est principalement la prévalence de la pauvreté et de la vulnérabilité qui touche une grande part de la population.

Ce niveau est tout de même inférieur à la moyenne provinciale de 47,8% mais reste supérieur à celui du milieu urbain provincial qui atteint 28,2%.

2-4. Situation sociale

D'après une étude du HCP datée de 2007, sur la commune urbaine de Tissa le taux de pauvreté est de 15,9%. Le rapport du ministère de la Prévision Economique et du Plan souligne que les catégories sociales les plus exposées au fléau de la pauvreté sont notamment les familles prises en charge par des femmes et composées d'un nombre élevé d'enfants, et des familles ne bénéficiant pas d'un revenu stable. Or l'indicateur de pauvreté doit être appréhendé au-delà de la simple composante du revenu. Il doit se baser sur d'autres dimensions de développement humain telles que : la santé, l'instruction et le niveau de vie décent.

Conclusion :

Etablie actuellement à 11.195 habitants selon le RGPH 2014, la population de la commune urbaine de Tissa a enregistré une augmentation relativement importante par rapport à 2004, évaluée à une moyenne annuelle de +1,58%.

Ce taux d'accroissement moyen annuel est supérieur au TAMA provincial qui a connu une baisse de 0,11% sur la même période, mais reste inférieur au TAMA urbain provincial de +2,24%. Cela indique clairement le niveau d'attractivité de la commune par rapport aux autres communes urbaines de la province.

Le nombre de ménages a également augmenté de 2,34% entre 2004 et 2014.

La population de la commune se caractérise par sa jeunesse et son potentiel d'activité. En effet, les personnes en âge d'activité représentent 62,1% de la population totale selon les chiffres du RGPH 2014 et les enfants à l'âge scolaire et préscolaire en représentent actuellement 20,1%. Ceci nous amène à réfléchir sur les opportunités que doit leur offrir la commune dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Un frein au développement tant social qu'économique est le fort taux d'analphabétisme communal. Il est en effet de 35,4% sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, avec un taux de 24,0% chez les hommes et de 47,3% chez les femmes. Cette carence en matière d'éducation est un fléau national qu'il est indispensable de combattre en mettant les moyens nécessaires en matière d'éducation mais aussi de sensibilisation des parents.

La situation sociale quoiqu'encore modeste, enregistre cependant une amélioration au fil des années. Avec l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage et le recul de l'indice synthétique de fécondité, les femmes auront plus de chances pour élever leur niveau d'instruction et intégrer le marché de travail. Mais encore faudrait-il que les équipements dans ces domaines (éducation et emploi) soit disponibles, accessibles et répondent aux aspirations de la population.

3. BASE ECONOMIQUE

Sur un total de 7.456 habitants âgés de 15 ans et plus, la population active compte quelques 3.489 personnes, soit un taux d'activité de 46,8%. Ce taux est plus important pour la composante masculine pour laquelle il est de 75,6% contre seulement 16,0% pour la composante féminine. Il est de même très légèrement supérieur au taux moyen provincial de 45,6% (77,6% chez les hommes et 14,0% pour la composante féminine).

Le taux d'activité est d'après les chiffres de l'enquête ménages de 42,4%, en hausse de 2 points en 10 ans. La proportion des actifs dans la population totale est passée de 30,7% à 34,6%.

a- Secteur primaire

La superficie agricole utile (S.A.U) s'étend sur 1.932 ha, soit 77,3% du territoire communal. L'agriculture est majoritairement de type Bour, avec une occupation de 96,2% de la S.A.U. Le périmètre irrigué ne représente donc que 3,8% de la S.A.U avec seulement 73 ha. Cette SAU profite de la qualité des sols, des conditions climatiques et des ressources en eau. Elle doit être préservée au maximum et gérée d'une manière rigoureuse et responsable. Plusieurs petites fermes font leurs apparitions alliant agriculture, élevage et plantation et une vie urbaine à proximité.

La commune urbaine de TISSA et de son arrière pays se caractérise par une grande plaine fertile le long de oued L'ben. Malheureusement cette SAU tend à diminuer à cause de l'urbanisation grimpante et de la persistance de la sécheresse surtout des parties accidentées.

Les principales cultures sont les céréales (85,5%), l'arboriculture (11,5 %), les légumineuses (3,3 %), les cultures fourragères (0,9%). L'arboriculture, qui occupe 222 ha, est principalement composée d'oliviers et d'arbres fruitiers. Les agrumes commencent à s'introduire grâce à l'irrigation de petites superficies utilisant le goutte à goutte.

L'élevage est pratiqué en concomitance à l'agriculture et représente une deuxième source de revenu des agriculteurs locaux. Il est présent sous forme essentiellement traditionnelle s'appuyant sur les terrains de parcours.

b- Industrie et artisanat

La commune dispose de potentialités industrielles et artisanales certaines, notamment du fait de sa proximité aux grandes villes que sont Fès et Taounate.

Ce secteur n'est cependant pas structuré, bien que présent sur le territoire communal emploie 17,4% des actifs. Les activités de ce secteur sont des ateliers de mécanique, réparation de machines agricoles, de menuiserie et de ferronneries installés le long

Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

principal (R508). La ville de Tissa comprend notamment une presse à huile, trois moulins à grains et deux usines de production de sel.

Bien qu'une zone d'activité soit prévue par le plan d'aménagement en cours, elle n'a toujours pas été investie par les différents artisans et ateliers. Un espace industriel est impératif pour canaliser les différentes nuisances afférentes aux activités tels que le bruit, les déchets, les odeurs, etc.

L'agro-industrie peut aussi être une autre opportunité de développement industrielle dans la commune. L'objectif est de diversifier les recettes, maîtriser la croissance et créer des emplois, qui sont les nerfs de développement socio-économique de la commune.

c- Carrières

La commune ne possède pas de carrières particulières mais profite du sable des rives d'oued L'ben. En effet, le sable est utilisé dans le domaine du BTP (aménagement des routes, ouvrages d'art, constructions etc.) et constitue donc de ce fait une ressource financière pour la commune et sa population.

La commune comprend également une activité de production de sel par décantation. Les eaux de sources présentes autour du centre présente une importante teneur en sel d'où la présence de zones de production de sel dans Tissa et ses environs.

d- Commerce

Le commerce occupe 19,7% des actifs de la commune de TISSA et est concentré le long du boulevard principal (R508) où tous les rez-de chaussée sont occupés par les commerçants. L'activité est très dynamique, à travers les nombreuses épiceries pour la vente des produits alimentaires, les drogueries, les locaux de vente de fertilisants pour le secteur agricole. Des café-restaurants se trouvent aussi autour de la place du pôle administratif, répondant aux besoins des passants et bien sur des habitants.

Le souk hebdomadaire qui se tient tous les mercredis est situé dans la partie basse du centre et reçoit entre 4.000 et 6.000 personnes entre vendeurs et acheteurs. Il participe activement à la dynamisation de l'activité commerciale dans le centre et procure des revenus importants aux habitants et à la commune. Il procure une rente locative de plus de 45.000 dhs par semaine, soit presque 2.500.000 dhs par an sur les 3 dernières années.

e- Services

Les services dans le centre sont représentés par plusieurs agences bancaires, des assurances, des pharmacies, des stations service signes d'un dynamisme économique et d'un échange important avec l'arrière pays agricole.

4. DONNEES ENVIRONNEMENTALES

La commune de Tissa, étant une zone urbaine, présente un couvert végétal relativement limité et diversifié.

Actuellement, la commune de Tissa souffre de sérieux problèmes environnementaux naturels et anthropiques.

La nature fragile des sols accentue le phénomène d'érosion. En effet, les fortes pluies que connaît la région, notamment celles enregistrées durant l'année 2010, ont causé d'importantes nuisances aux populations, aux infrastructures et aux exploitations agricoles.

Les ressources hydriques de la commune souffrent quant à elles de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains et de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle.



Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

Le souk hebdomadaire apporte lui aussi sa contribution à la pollution du milieu environnant, sans compter les odeurs nauséabondes par moments.

Les extensions urbaines non maîtrisées et souvent non contrôlées, générées par l'accroissement démographique interne et l'attrait du développement économique de toute la zone, fragilisent aussi l'environnement.

5- GESTION COMMUNALE

Les infrastructures administratives sont bien présentes dans la commune urbaine de Tissa. Il s'agit des équipements administratifs, de santé, d'enseignement, de proximité et d'utilité publique....

Le nombre de fonctionnaires travaillant à la commune est de 71, dont 12 femmes.

L'importance des budgets de fonctionnement (recettes et dépenses) sur ceux d'équipement est un signe qui illustre bien la modestie des opérations d'équipement engagées dans la commune urbaine de Tissa.

La Commune de Tissa est très dépendante des recettes transférées par l'Etat, et n'arrive pas à dégager des recettes propres suffisamment importantes pour couvrir au moins les dépenses de fonctionnement (dont les salaires des employés communaux). Le ratio d'autonomie financière est d'ailleurs assez faible, de l'ordre de 40% en 2014. Cette situation est préjudiciable pour le développement de Tissa qui doit trouver d'autres sources de revenus si elle veut bénéficier d'une meilleure santé financière.

Il importe de signaler aussi que l'importance de l'écart entre les recettes et les dépenses d'équipement ne reflète pas toujours une rationalisation des dépenses et une bonne gestion des ressources financières. Bien au contraire, elle peut être issue de l'existence de contraintes qui handicapent l'exploitation de ces ressources dans le but de l'amélioration et du développement de la commune.

Autrement dit, les projets, les investissements, l'aménagement et le développement de la commune peuvent être handicapés par des problèmes d'ordre administratif ou foncier ou d'insuffisance en compétences en matière de gestion financière.

Aussi, la commune est-elle appelée à diversifier ses ressources en s'engageant dans la réalisation de projets rentables.

6- ANALYSE SPATIALE DE L'AIRE D'ETUDE

6-1. Infrastructures:

a- Infrastructures routières

Le réseau routier dans la commune urbaine est structuré à partir des axes traversant le territoire communal. Ces axes sont formés par la RR508 reliant la (RN8 à Had Oulad Zbair et la RR505), la RP5329 (reliant Tissa à la RN6 Fès-Taza). La RR508 devient l'axe principal du centre donnant naissance au Bd. Med. V qui reçoit toutes les activités, les services et l'habitat sur 3, 4 voir 5 niveaux comme le préconise le plan d'aménagement homologué.

Ces axes sont complétés par des voies secondaires et de lotissements asphaltés ou non pour les opérations sous équipées nécessitant une restructuration.

Les quartiers sous équipés concernés par les différentes restructurations profitent de la réalisation des infrastructures (VRD) pour désenclaver ces quartiers et améliorer le cadre de vie de population et l'espace paysager.

b- Infrastructure de transport :



Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

La commune urbaine de Tissa ne dispose pas de réseau de transport en commun. La population utilise des « petits taxis » ou des moyens non conventionnels pour se déplacer, tels que des mobylettes ou des taxis clandestins.

En ce qui concerne la circulation à partir de la commune urbaine de et vers différentes destinations (provinciales, régionales voir nationale), les moyens de transport sont diversifiés. Les usagers peuvent se déplacer avec des « grands taxis », des cars, ou encore des moyens clandestins.

La commune dispose d'une gare routière, de construction ancienne, mais ne fonctionne pas pour le moment. Le réseau de transport est donc peu organisé.

c- Eau potable et électricité

La proportion de la population bénéficiant du branchement à l'eau potable est de 69,5% des ménages d'après le RGPH 2014 soit 1.597 ménages. Les ménages restants (30,5%) s'approvisionnent en eau potable à partir des fontaines publiques et des puits traditionnels.

Selon le RGPH 2014, 96,1% des ménages sont branchés au réseau électrique (soit 2.208 ménages sur les 2.298 ménages composant la commune urbaine de Tissa) tandis que le reste utilisait des moyens d'éclairage rudimentaire (appareils à gaz, lampe à pétrole, etc.).

d- Assainissement liquide et solide

Le réseau des eaux usées et vannes possède une longueur d'environ 10 km et dessert la plupart des quartiers résidentiels. La section principale de ce réseau d'assainissement liquide a vu le jour dans les années 80 et n'a connu depuis que de faibles extensions et d'amélioration.

Environ 67,1% de la population communale bénéficie du réseau d'assainissement liquide, tandis que 30,3% utilise un système de fosses septiques, le reste utilise d'autres moyens tel que les rejets à l'air libre.

La collecte des ordures ménagères (assainissement solide) qui concerne 63,0% des ménages, est assurée par les services de la commune par l'intermédiaire de quatre agents de collecte, deux camions (1 grand camion et 1 petit), en plus de certains travailleurs saisonniers. La quantité d'ordures ménagères produites est estimée entre 7 et 10 tonnes par jour. Les déchets collectés sont évacués vers une décharge située à l'est de la ville de Tissa, le long de oued L'ben.

e- Télécommunication

Le réseau GSM est présent et assure une bonne couverture grâce aux 3 opérateurs qui complètent le réseau fixe. La ville de Tissa dispose d'un bureau de poste pour les besoins de la population et d'une agence fermée au public.

6-2. Les équipements de superstructure :

a- Equipements administratifs

La commune urbaine de Tissa est bien pourvu en équipements administratifs offrant un service de qualité à sa population. Ces équipements se présentent ainsi :

- Le siège de la commune urbaine ;
- Le pachalik ;
- Perception ;



Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

- Centre de travaux publics ;
- Centre de travaux agricoles ;
- Caisse de crédit agricole ;
- ONE ;
- ONEP ;
- La gendarmerie royale ;
- Bureau de juge résident ;
- Service des eaux et forêts.

b- Enseignement

La municipalité de TISSA est dotée de 8 établissements préscolaires, de 3 établissements d'enseignement primaire, de 2 collèges (collège Al Massira, Collège 11 novembre) et 1 lycée (Al Mansour Addahbi).

Le nombre d'élèves a atteint en 2011 un total de 4.686 élèves répartis entre 2.684 garçons et 1.962 filles (soit 42,2% du total).

c- Santé

La commune urbaine et les communes rurales dépendant du cercle de Tissa disposent d'un centre de santé urbain, d'une capacité litière de 20 lits, pour les soins et l'hospitalisation des malades. Ce centre est encadré par un effectif de 20 personnes dont 4 médecins, 8 infirmiers, 4 sages femmes, 2 techniciens, 1 secrétaire et 1 chauffeur d'ambulance.

d- Equipements socio-éducatifs

Les équipements socio-éducatifs et professionnels présents sur le territoire de la commune sont les suivants :

- Un foyer féminin ;
- Un centre de formation des femmes en difficulté, d'une capacité de 109 places ;
- Maison de jeunes ;
- Maison de l'étudiant d'une capacité de 191 places et dar attaliba ;
- Complexe sportif municipal ;
- Bibliothèque ;
- Pôle d'attraction avec piscine, une bibliothèque, etc.

e- Le Foncier

Le foncier dans la commune urbaine de Tissa est de statut diversifié et compliqué, on note la présence de :

- Terrains domaniaux (Tissa haut et une partie de TISSA bas : 29,76 Ha) ;
- Terrains collectifs et ethniques : 14,99 Ha ;
- Terrains appartenant à du privé qui représente une part très importante du périmètre d'aménagement ;
- Les terrains du domaine hydraulique le long de l'Oued L'ben comme zone inondable ;
- Les terrains appartenant au patrimoine de la commune ;
- Terrain appartenant au domaine militaire, etc.



f- Forme urbaine

Le centre de Tissa tire son nom de Tissine qui signifie en berbère le sel et ce grâce à la présence de mine de sel gemme autour du centre.

L'urbanisation dans la commune urbaine de Tissa a pris naissance à travers les espaces agricoles et de pâturage. Les premières installations surtout militaires se sont faites dans la partie haute du centre pour contrôler le passage en créant le premier pôle militaire et administratif. Par la suite les colons se sont installés sur les terres fertiles autour de oued l'ben. Les premiers habitants à s'y installer furent ceux d'Ouled Aliane appartenant à la tribu des Lahyayna.

C'est la partie haute de Tissa, en tant que poste militaire et administratif qui donne naissance au centre dominant les hauteurs de oued L'ben. Le pôle ainsi constitué laisse la partie basse aux terres agricoles fertiles investies par les colons.

La forme urbaine actuelle du centre, depuis l'indépendance, est constituée de deux parties : la partie haute de statut domanial, collectif continue à jouer le rôle administratif et de service (enseignement, santé, administrations, ...) et la partie basse en majorité privé avec quelques terrains domaniaux et collectifs constituant le pôle d'habitat et de service en plus de quelques équipements administratifs.

Cette configuration en deux parties a été dictée par une topographie accidentée et un terrain instable (nature du terrain). Ces contraintes obligent les deux parties à se développer séparément sans aucune continuité urbaine. La partie haute se développe vers le Nord et le Nord-est et la partie basse vers l'Est et l'Ouest.

Tissa bas connaît un développement plus important grâce aux axes routiers formés par la R508 et la P5329 et un terrain plat et stable. Ce développement, soutenu par des lotissements étatiques ou privés, souvent sous équipé et d'une manière linéaire le long de la route régionale.

Le tissu urbain dans la commune urbaine est caractérisé par une morphologie éclatée sans aucune liaison directe entre les différents quartiers.

Le développement urbain par quartier s'est fait grâce à l'action étatique qui a équipée un certain nombre de lotissement et une restructuration des quartiers sous équipés et insalubres.

g- Typologie de l'habitat :

Le parc logement est réparti à travers 12 quartiers, d'importance variable, allant du plus petit (Aïn Mliha) au plus grand (quartier Dakhla). Ces quartiers sont :

- Quartier administratif (Tissa haut) ;
- Quartier Jouabra (Tissa haut) ;
- Quartier Farah (Tissa bas) ;
- Quartier Massira (Tissa bas) ;
- Quartier Dakhla (Tissa bas) ;
- Quartier Doumia (Tissa bas) ;
- Quartier Aïn Karmous (Tissa haut) ;
- Coopérative Essalam (Tissa haut) ;
- Quartier Aïn Mliha (Tissa bas) ;
- Quartier Skikima (Tissa haut) ;
- Quartier Oulad Abbou (Tissa bas).

Le parc logement qui occupe le centre de Tissa est formé par les typologies suivantes :



Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

- Habitat individuel type villas situé dans la partie haute de Tissa et constitué principalement de logement de fonction ;
- Habitat continu en R+1/R+2 occupant les quartiers Jouabra (Tissa haut) et quartier Dakhla dans la partie basse de la ville ;
- Habitat continu en R+2/R+3 qui concerne la partie basse du centre dans les quartiers Al Massira, El Farah et une partie du quartier Dakhla ;
- Habitat continu en R+3 situé le long du boulevard Med. V ;
- Habitat continu en R+2 présent dans les deux parties de la ville ;
- Habitat sous équipé situé dans la partie haute autour du quartier administratif, à Aïn Karmous et au douar Skikima et dans les quartiers Doumia (Tissa bas). Ces quartiers et douars connaissent une restructuration pour leurs mise à niveau et leurs restructuration tout en les équipant en infrastructure ;
- Et enfin l'habitat dispersé à la périphérie de la ville formée en grand partie d'habitat rural individuel en relation avec l'agriculture encore présente dans l'aire urbaine.

Les typologies présentes n'ont toujours pas suivis les orientations du plan d'aménagement homologué pour divers raisons : problème de demande, de foncier et d'opportunité d'investissement.

6-3. Evaluation de l'ancien plan d'aménagement :

La commune urbaine de Tissa connaît un plan d'aménagement homologué.

Le plan d'aménagement actuel est arrivé à échéance de sa validité. Ce qui a poussé les responsables à programmer son actualisation par la mise en cohérence globale du développement spatial du territoire et les propositions des fonctions tout en levant, les contraintes, les incohérences et les différents dysfonctionnements constatés. Le centre de Tissa souffre de sa topographie accidentée et de son éclatement urbain qui occasionne une morphologie discontinue. Le périmètre urbain de Tissa couvre une superficie de 1962 hectares alors que moins de 20% est urbanisée (zone bâti). Les raisons sont multiples et peuvent se résumer ainsi :

- ✓ Présence d'un foncier domanial important dans les deux parties de la ville et qui ne peut être mobilisable en dehors des équipements ;
- ✓ Problèmes de régularisation foncière de certains lotissements qui revêt une importance particulière pour les populations et pour la municipalité ;
- ✓ Problèmes de topographie accidentée, des terrains instables et de glissement situés entre les deux entités composant la ville : Tissa haut et Tissa bas ;
- ✓ Problèmes des zones inondables le long de l'oued L'ben et dans la partie basse du centre qui reçoit les eaux pluviales de la partie haute. Ces fortes pluies sont accompagnées par de la boue qui rend impraticable les voies dans la partie basse de la ville ;
- ✓ Présence de quartiers insalubres et sous équipés qui nuisent à l'image de la ville ;
- ✓ Présence de douars ruraux et d'habitat agricole dispersé à la périphérie du centre marquant la ruralité encore présente de la municipalité ;
- ✓ Qualité des infrastructures qui sont en deçà de ce que mérite un centre urbain tel que Tissa dans l'armature provinciale et régionale ;

Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

- ✓ Absence de perspectives d'avenir pour les jeunes diplômés qui quittent le territoire de la commune pour des centres plus importants (Taounate, Fès,...) ;
- ✓ Problèmes d'environnement liés à la pollution par les rejets liquides et solides polluants des eaux de l'oued L'ben et des eaux souterraines ;
- ✓ Problème de réglementation des espaces et de fonctions qui bloquent l'investissement.



SYNTHESE

Au terme de ce diagnostic, il nous semble que la situation de la commune urbaine de Tissa est à présent mieux perçue dans ses différentes facettes. L'absence ou l'insuffisance d'information relative à certains domaines n'a évidemment pas permis de réaliser un travail exhaustif mais l'état d'avancement de la collecte des données et de la réflexion à propos de la quasi-totalité des aspects de la vie dans la commune, est à notre sens suffisamment avancé pour permettre le passage à la définition des « options d'aménagement » pour la commune urbaine de Tissa ainsi que des « orientations stratégiques » optées pour les noyaux de développement prioritaires.

Afin qu'elles puissent être adaptées à la réalité et disposer d'un maximum de probabilité de se concrétiser, ces options doivent prendre en considération les principaux résultats de ce diagnostic dont voici le rappel synthétique :

1- NIVEAU REGIONAL

Il s'agit, entre autres, des dysfonctionnements multiples dont souffre la région sur les plans sociodémographique, environnemental et urbanistique, en dépit de son essor dans le domaine économique. Ces dysfonctionnements auront certes un impact sur l'essor économique et social de la commune qui vont devoir affronter un double déficit : celui de **rattraper les retards cumulés** au niveau local et celui de **faire face aux retombées néfastes** des problèmes dont souffre actuellement la région.

En effet, sur le plan sociodémographique, la région de Fès-Meknès présente :

Une densité importante : d'environ 104,8 hab./km² en 2014, soit plus de 2 fois la moyenne nationale, principalement portée par la présence dans la région de villes très importantes comme Fès et Meknès. La densité provinciale est également très importante avec 118,3 hab. /km². Cette forte densité engendre une grande pression sur les ressources naturelles au niveau rural (demande de terrains ruraux à urbaniser, demande de terrain pour l'implantation des industries et des équipements, prolifération de l'habitat non réglementaire à la périphérie des grandes villes, empiètement sur les terres arables, etc.).

Un exode rural important, notamment vers les grandes villes telles que Fès, Meknès, Taounate, Tissa, dû à la forte attractivité de ces pôles et au manque d'équipements au niveau des communes voisines. Cet exode croissant augmente la pression sur les ressources, le foncier et l'emploi et posent de sérieux problèmes relatifs à l'aménagement et au développement de la région dans son ensemble.

Un faible niveau de qualification des populations ; ce qui constitue un frein au développement de la région. Les taux d'analphabétisme sont forts et les niveaux d'instruction sont bas, notamment dans les campagnes et précisément pour la composante féminine. Or, le développement d'une économie compétitive exige la disponibilité d'une main d'œuvre détenant le savoir et le savoir-faire dans différents domaines.

Sur le plan environnemental, la région est fortement touchée par la pollution des bassins hydrographiques, notamment le Sebou qui est le bassin le plus pollué du pays. Les ménages et les industries déversent à l'air libre leurs eaux usées, sans aucun type de traitement ; ce qui rend les opérations d'épuration de plus en plus complexes et onéreuses. Les forêts de la région sont soumises à la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, les pâturages et l'habitat.

Orientations d'Aménagement et Projet de Plan d'Aménagement

Sur le plan urbanistique, les extensions urbaines non maîtrisées et souvent non contrôlées, générées par l'accroissement démographique interne et l'attrait du développement économique récent (ouverture de plusieurs chantiers de construction, d'aménagement, d'équipement, etc.), sont derrière la prolifération de phénomènes de congestion, de détérioration de l'environnement urbain, de l'insuffisance des équipements, de l'empiètement sur les terres arables, etc.

2 - NIVEAU COMMUNAL

2-1 Atouts et potentialités

Les atouts et potentialités dont jouit la commune urbaine de Tissa sont essentiellement naturels. Ces atouts se présentent comme suit :

Matières premières variées : les productions agricoles peuvent être mieux exploitées, commercialisées, voire même industrialisées (olives en conserve, huiles d'olives, commerce de lait et d'œufs, exploitation de sel etc.). A cet égard, le développement de techniques intensives d'agriculture à travers un réseau d'irrigation est nécessaire pour minimiser la dépendance des cultures aux aléas climatiques, améliorer l'exploitation des terres agricoles, et développer l'élevage. La Commune profite également des terres propices à la céréaliculture, au maraîcher et aux légumineuses.

Ressources naturelles et spécificités de la zone : Ces atouts doivent être valorisés pour le développement du tourisme rural. Dans ce cadre, il faut encourager l'utilisation des produits locaux et organiser des circuits de randonnées et découvertes. Le festival du cheval est très important et participe à la dynamique culturelle dont jouit la ville de Tissa. D'ailleurs un espace est dédié à ce festival.

Un potentiel humain important : La jeunesse de la population doit être perçue comme une réserve et un terrain favorable à la croissance. Il serait intéressant de développer le potentiel industriel artisanal de la commune.

Du point de vue environnemental : L'assainissement liquide et surtout solide est primordial pour permettre un développement viable. Eviter le rejet direct dans la rivière de oued L'ben et assurer un traitement dans une station d'épuration. Les déchets solides doivent être régulièrement ramasser et entreposer dans une décharge public étanche et contrôlée, confiée à un syndicat de commune, pour la gestion. ce syndicat permettra de diminuer l'investissement de la commune et les charges afférentes.

D'autres actions doivent être entreprises pour préserver l'environnement et assurer un développement durable de la commune :

- La délimitation des zones d'extension urbaines en dehors des sites écologiques, inondables, instables et accidentées ;
- La généralisation des branchements d'eau potable à toutes les habitations à long terme tout en assurant la qualité de l'eau sans aucune salinité ;
- La sensibilisation de la population locale à la question environnementale (cours d'eau, espace forestier et de boisement, espace de cultures.....

Sur le plan spatial : La commune de Tissa dispose de potentialités spécifiques importantes et de perspectives engendrées par le développement provincial et par la programmation de grands équipements. C'est un centre urbain émergent à l'échelle de la province qu'il faut accompagner.

2-2 Contraintes et difficultés

A côté des atouts favorables dont jouit la commune étudiée et qui sont essentiellement naturels et humains, celle-ci souffre en même temps de grandes difficultés naturelles, économiques et sociales qui handicapent toute tentative de développement. En effet :

- La prédominance des cultures en Bour rend l'activité fortement dépendante des aléas climatiques ; et avec la sécheresse que connaît le pays ces dernières années, les rendements agricoles restent rudimentaires ;
- Les rendements agricoles restent faibles étant donné la faible irrigation des parcelles et le coût élevé des équipements agricoles ;
- La pauvreté des exploitants qui freine toute tentative de développement et de mécanisation du secteur ;
- La commune souffre en outre d'une condition sociale inquiétante. En effet :
 - Le taux d'analphabétisme est élevé ;
 - Le taux de fécondité y est relativement important ;
 - L'âge moyen au premier mariage est toujours bas ;
 - Le taux d'activité est bas, surtout chez les femmes ;
 - Les moyens financiers des familles sont limités.
- Le niveau d'équipements en infrastructure est généralement déplorable (faiblesse du réseau d'assainissement, faibles taux de branchement à l'eau potable et de qualité) en raison des moyens financiers très limités de la commune ;
- Les infrastructures routières sont modestes et souvent à l'état de pistes, ce qui pose de grands problèmes d'accessibilité à certaines zones lors de fortes pluies qui se déversent vers la partie basse de Tissa ;
- La situation géographique de Tissa et la nature du terrain rend la commune vulnérable aux inondations, surtout vers les quartiers situés plus bas. Il est impératif de tirer les enseignements des inondations importantes subies en 2010 et ces dernières années.

PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT

1- Les projections démographiques pour les dix années à venir

Quel que soit le degré de fiabilité et de précision qu'elle peut atteindre, aucune perspective démographique ne peut prétendre à la fixation du nombre exact d'une population à une date précise. Ainsi, et pour pouvoir se rapprocher le plus de la réalité, nous allons présenter deux scénarios d'évolution afin d'estimer la population future de la commune : un scénario tendanciel et un scénario de dynamisation.

Pour ces deux scénarios, la formule utilisée est la suivante :

$$P_t = P_0 \times (1+r)^x$$

Avec :

- P_t : l'effectif de la population à la date t cherchée ;
- P_0 : l'effectif de la population à la date de départ ;
- r : Le taux d'accroissement moyen annuel ;
- x : le nombre d'années de projection (différence entre l'année de projection et la date de départ).

Nous avons pris en compte un scénario volontariste basé sur l'évolution démographique remarquée durant la dernière décennie, mais tout en corrigeant la tendance antérieure par l'introduction de certaines données économiques et conjoncturelles, notamment les projets immobiliers et touristiques prévus et qui sont susceptibles d'augmenter les potentialités d'accueil dans l'aire d'étude.

En effet, la commune urbaine de Tissa, connaît en plus de l'accroissement démographique naturel, une certaine amélioration des indicateurs sociaux à même de réorienter les tendances de l'évolution future de sa population.

Tout ceci nous incite à proposer un scénario volontariste qui prend en compte les orientations stratégiques assignées dans ce P.A. et ce pour maîtriser l'évolution future son aire d'aménagement et en même temps urbaine.

Les hypothèses proposées par ce scénario prévoient :

- Le développement économique du centre ;
- L'amélioration du niveau de vie des habitants ;
- L'amélioration du niveau d'équipements à court ou à moyen terme ;
- Le maintien de la population au sein du centre avec le maintien de l'attractivité des habitants des communes et douars limitrophes sous équipés.

Selon le scénario volontariste, les projections de la population et des ménages du centre de Tissa se présentent comme suit :

Tableau n°2 : Evolution des taux de croissance à l'horizon 2026 (population et ménage)

	2004	2014	2020	2026
Population	+3,09%	+1,58%	+2,50%	+3,00%
Ménages	+4,00%	+2,34%	+3,25%	+4,00%



Tableau n°3 : Projections de la population et des ménages de la commune urbaine de Tissa (scénario volontariste) :

	1994	2004	2014	2020	2026
Population	7.059	9.566	11.195	12.983	15.502
Ménages	1.232	1.824	2.298	2.784	3.523

Ainsi, selon le scénario volontariste, la population de la commune urbaine de Tissa serait de l'ordre de 15.502 habitants répartis sur 3.523 ménages à l'horizon 2026. Le nombre de personnes par ménage passerait de 5,7 en moyenne en 1994 à 4,4 en 2026.

Ce scénario suppose une nouvelle répartition des fonctions au sein de l'aire provinciale et dans laquelle le centre de **Tissa** jouerait le rôle qui lui revient dans la structuration spatiale provinciale par la rétention de la population communale essentiellement, du rural environnant et l'accueil d'un nombre important de ménage en quête de logement décent et à moindre coût par rapport à ce qui se pratique dans la région.

Les défis à relever sont énormes ce qui exige une mobilisation, de tous les acteurs locaux dans le cadre d'une approche volontariste, qui aura pour ultime objectif l'exploitation des potentialités existantes d'une manière rationnelle et durable.

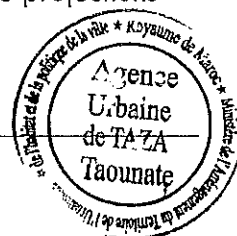
Le scénario retenu pour l'élaboration du plan d'aménagement du centre de **Tissa**, nous oblige à tenir compte des espaces urbains limitrophes (Taounate, Fès et les chefs lieux de communes environnantes) confirmant ces orientations et limitant les contradictions. Le projet de renforcement de la RN8 par un dédoublement facilitant la circulation et réduisant la durée du trajet entre le centre et les villes de Fès et Taounate.

L'objectif à atteindre est de planifier cette aire urbaine pour gérer l'espace, offrir des opportunités de travail et de logements pour de nouveaux arrivants et pas uniquement sur une possible croissance démographique définie. L'aire ainsi aménagée pourra être ouverte à l'urbanisation par phase faisant l'économie des infrastructures par un étalage des investissements dans le temps.

2- Programmation de la croissance urbaine du centre à l'horizon 2026

La programmation de la croissance urbaine a pour objectifs de :

- ✓ Réduire les coûts de l'urbanisation par une occupation progressive des terrains ;
- ✓ Programmation des équipements nécessaires à la population qui doit intégrer l'espace de l'aire urbaine de la Municipalité ;
- ✓ Le Respect du rapport d'un logement par ménage et penser à la qualité de l'habitat, à la qualité de l'espace urbain et de l'espace paysager ;
- ✓ Des fonctions créatrices d'emploi liées aux services, à l'agriculture, à l'artisanat et au tourisme ont été implantées ;
- ✓ La fonction habitat a répondu à la corrélation entre l'étude typologique et les revenus, nous permettant de ventiler les besoins par catégorie ;
- ✓ Pour les autres fonctions urbaines, les surfaces ont pris en compte les projections avec des interventions volontaristes.



Le projet du plan d'aménagement a opté pour 5 types d'habitat :

- 1) La zone B (zone d'immeubles alignés) est une zone urbaine dans laquelle les constructions constituent un front bâti en cinq niveaux (R+4).
- 2) La zone D (zone d'habitat de type villa), est une zone urbaine résidentielle destinée à l'habitat individuel mono-familial sous différentes formes : isolée, jumelée ou en bandes
- 3) La zone HE Zone d'habitat continu HE,
- 4) La zone HAR, Zone d'habitat à restructurer.
- 5) La zone HM est consacrée à l'habitat mono familial

A ce zoning d'habitat ont été prévus :

- 1) La zone ZA qui est réservée aux activités artisanales et commerciales
- 2) La zone ZAL d'animations et de loisirs;
- 3) La zone ZSL de sports et de loisirs;
- 4) la zone ZAP d'animation piétonne.



NOTE DE SYNTHÈSE

DESIGNATION	EXISTANT (m²)	A CREER (m²)	SUPERFICIES TOTAL (m²)
Zone D'Habitat HE	-	-	720000
Zone D'Habitat HAR			140000
Zone villa D	-	-	210000
Zone front bâti B4	-	-	40000
Zone D'Habitat HD			190000
TOTAL	-	-	1300000
Equipements			
Administratifs	82931	16859	99790
Enseignement	97836	32072	129908
Santé	6988	15055	22043
Culte	35000	35000	70000
Terrain de sport	11952	13119	25071
Installations publiques	273715		273715
Espaces verts			54291
Parkings			18072
TOTAL			692890
Autres utilisations			
Reserve Agricole et boisement	-	-	2200000
Total périmètre d'aménagement			747 Ha